

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 27 NOVEMBRE 2017**Objet : SOUTIEN AUX ACTIONS DES UNIONS COMMERCIALES BRESSE VAL DE SAONE**

Membres élus présents : MM. BAILLY - MME BERTHOLON - BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - CAUQUY - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT - FRATTA - GALLET - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MARTIN - MONNET - MME NALLET - MM. PERRAUT - PRADEL - VERNE - MME VILLARD - VOLLERIN

Intervention d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire

Le point suivant concerne le projet de soutien à la démarche de développement de chèques cadeaux locaux, des 7 Unions commerciales du territoire du Syndicat Mixte Bresse Val de Saône que celui-ci a accompagné avec la Chambre depuis mi-2016.

Le Syndicat Mixte sera dissous au 31 décembre et nous a demandé d'étudier la possibilité de poursuivre et d'amplifier ce soutien avec les 3 Communautés de communes du périmètre, via un poste d'animateur dédié. Les services de la Chambre ont étudié la faisabilité de ce projet.

Il en ressort que compte tenu :

- de l'expertise de la CCI d'accompagnement des UC,
- de son expérience sur d'autres territoires comme le Haut-Bugey, Belley et la Plaine de l'Ain, où elle porte déjà des postes partenariaux,
- de l'importance de l'évasion commerciale sur le secteur Val de Saône,
- de l'importance du regroupement d'UC sur ce projet, 7 UC étant engagées, avec un potentiel de 8 à 10, regroupant plus de 250 commerces,

il est possible de mettre en place une telle action :

- avec un "portage" de la CCI,
- un cofinancement des trois Communautés de Communes (Pays de Bagé et Pont de Vaux / Veyle / Val de Saône Centre),
- un engagement des UC au niveau de celui de la Plaine de l'Ain par exemple, au moins la première année,

pour :

- Gérer le dispositif chèques cadeaux locaux : promotion, communication, gestion et commercialisation.
- Animer le réseau des UC engagées.
- Développer le réseau sur Montmerle, Vonnas et Mézeriat.
- Relayer auprès des UC du secteur les actions des partenaires, CCI et Communautés de communes.

Pour un poste à plein temps, dédié, qui pourra être basé soit sur le territoire, soit à la CCI, compte tenu de la situation géographique plutôt centrale de Bourg-en-Bresse par rapport au territoire.

Les modalités de financement proposées sont les mêmes que sur les postes similaires que porte la CCI, soit un apport direct de 5 000€ sur le poste sans tenir compte des coûts d'ingénierie, d'encadrement et éventuellement d'hébergement, qui pourront être cependant valorisés.

Il est à noter que ce projet est complexe compte tenu du nombre de Communautés de communes et d'UC concernées. A leur niveau, le projet est fortement porté par Jean-Pierre Bugaud en tant que Président de l'UC de Pont-de-Vaux, une des UC les plus solides du département. Cette complexité, si elle est à prendre en compte, justifie aussi l'engagement de la CCI.

Le dossier a été envoyé au Syndicat Mixte, aux 3 Communautés de communes (Communauté de Communes du Pays de Bagé et de Pont de Vaux / Communauté de Communes de la Veyle / Communauté de Communes Val de Saône Centre) et à l'Union commerciale de Pont-de-Vaux qui fait office de tête de réseau.

AB	PF

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 27 NOVEMBRE 2017

Objet : SOUTIEN AUX ACTIONS DES UNIONS COMMERCIALES BRESSE VAL DE SAONE

L'Assemblée, vu l'exposé d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire, autorise le Président à solliciter les partenaires pour leur participation financière sur l'année 2018 selon les conditions exposées ci dessus.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	34
- Nombre de Membres présents	22
- Nombre de voix pour	22
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Original signé

Agnès BERTILLOT
Vice-présidente Secrétaire

Patrice FONTENAT
Président